



DIFFUSION ET IMPACT DANS LES PROJETS DE PARTENARIAT DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS ERASMUS +



Le programme Erasmus + exige que les projets de partenariat de l'enseignement et la formation professionnels soutiennent l'innovation et génèrent des changements pour les partenaires du projet, les publics cibles et au-delà, pour les parties prenantes extérieures. Ainsi l'exigence en matière d'évaluation de l'impact, de diffusion et d'exploitation des résultats est élevée dans l'analyse des candidatures des projets soumis à la sélection (30% de la note y est dédiée). Les projets doivent montrer qu'ils auront un impact fort, à différents niveaux, sur les individus, les organisations, les systèmes.

Impact, diffusion et exploitation des résultats sont intrinsèquement liés. Ils doivent être considérés comme des activités à part entière dans le cadre du projet, découlant de la bonne mise en œuvre de ses activités, de ses résultats et de son évaluation par des indicateurs.

L'évaluation de l'impact permet d'évaluer la réussite de son projet. La diffusion et l'exploitation des résultats répondent aux objectifs du programme Erasmus + : améliorer les pratiques, les politiques, les systèmes de l'Union européenne. Ces activités réunies permettent de :

- Renforcer la sensibilisation auprès des parties prenantes;
- Accroître les effets du projet ;
- Susciter l'engagement des parties prenantes et des groupes cibles;
- Partager des solutions et un savoir-faire;
- Influencer les politiques et les pratiques;
- Créer de nouveaux partenariats.

Ce guide s'adresse aux établissements d'enseignement et de formation professionnels souhaitant déposer un projet de partenariat Erasmus +. Il a pour objectif de les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de diffusion, d'exploitation des résultats et d'évaluation de l'impact de leurs projets, dès le stade de la candidature. Constitué de fiches correspondant aux activités à mener, ce guide présente les définitions des concepts-clés, des conseils, des bonnes pratiques, des outils, ainsi que des exemples de projets de partenariat de l'enseignement et la formation professionnels qui ont été repérés pour leur exemplarité.

Sommaire

- 5 **Fiche n°1** *Préparer votre projet*
- 8 **Fiche n°2** *Identifier les impacts attendus*
- 12 **Fiche n°3** *Déterminer les activités d'évaluation de l'impact*
- 16 **Fiche n°4** *Etablir un plan de diffusion*
- 20 **Fiche n°5** *Planifier l'exploitation des résultats*
- 24 **Boîte à outils**
- 28 **Candidater**

PRÉPARER VOTRE PROJET

DÉFINIR LE CADRE LOGIQUE

- Etat des lieux
- Besoins
- Objectifs
- Activités
- Résultats

DÉTERMINER UN PROGRAMME DE TRAVAIL DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

- Ressources
- Calendrier
- Méthodologie
- Contrôle qualité



PRENDRE CONNAISSANCE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Pertinence du projet
- Qualité de la conception et de la mise en oeuvre du projet
- Impact et dissémination
- Qualité des modalités de coopération
- Qualité de l'équipe du projet

Le cadre logique est la matrice de votre projet. Il structure l'ensemble de votre projet dans ses différentes phases.

Les **objectifs**¹ d'un projet correspondent aux résultats et effets visés à l'issue d'un projet. La description des objectifs est un élément essentiel de votre candidature dans la mesure où l'évaluation des résultats et de l'impact va s'appuyer sur les objectifs décrits. Vous évalueriez ainsi l'efficacité de votre projet : au vu des résultats et impacts observés, avez-vous atteint les objectifs que vous aviez initialement fixés ?

¹ Les définitions proposées dans ce guide sont majoritairement issues du [Guide du Programme Erasmus +](#)

Avant de fixer les objectifs opérationnels de votre projet, il est nécessaire de réaliser au préalable un **état des lieux**, un diagnostic du champ d'intervention dans lequel s'inscrit votre action, afin d'identifier au plus près les **besoins**.

Les **résultats** sont les réalisations de l'activité ou du projet. Le type de résultat varie en fonction du type de projet. Les résultats peuvent être des produits matériels/tangibles tels que des programmes de formation, des études, des rapports, des supports, des événements. Il peut également s'agir de résultats intangibles/impalpables : des connaissances et des expériences acquises, un renforcement des compétences pour les étudiants, les enseignants, etc. directement imputables aux activités du projet.

CONSEILS

- Menez un travail exploratoire fouillé assorti d'indicateurs pour établir l'état des lieux et les besoins auxquels votre projet se propose de répondre. Cette analyse rigoureuse et précise, prenant appui sur des éléments concrets relevant de votre champ d'intervention constituera une base de référence précieuse qui vous permettra de mieux évaluer l'impact de votre projet.
- Ne confondez pas les résultats et les impacts de votre projet.

BONNES PRATIQUES

- Identifiez les opportunités et les menaces, les forces et les faiblesses de votre projet (analyse SWOT) afin d'anticiper au mieux les actions à mener : les opportunités et les forces sur lesquelles vous pourrez vous appuyer, les menaces et faiblesses que vous devrez dépasser.
- Prenez connaissance des critères d'évaluation des candidatures de partenariat Erasmus + pour l'enseignement et la formation professionnels sur les fiches Pénélope + : <https://www.erasmusplus.fr/penelope/>

ESCoT « Establishing Skills Core for CVET Trainer » porté par le Groupe d'intérêt public de formation de l'académie de Rennes (GIP-FAR)

Projet de partenariat stratégique de l'enseignement et la formation professionnels

Durée : 36 mois (septembre 2016 - août 2019)

Budget : 438 098 €

<https://gipfar.wixsite.com/escot>

[https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/project-details/#project/2016-1-FR01-KA202-024175](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplu-project-details/#project/2016-1-FR01-KA202-024175)

Le projet ESCoT vise à **améliorer la qualité de la formation à travers le développement des compétences pédagogiques et sociales des formateurs de la formation professionnelle continue** afin que ceux-ci soient à même de comprendre les enjeux du marché de la formation continue en Europe et d'en intégrer les mutations. Ainsi le projet vise à définir et développer un noyau de compétences pédagogiques des formateurs d'adultes, partagé et enrichi au niveau européen, à favoriser son transfert dans les situations que rencontrent les formateurs et à le rendre accessible. Le projet entend ainsi :

- faciliter l'évaluation des compétences pédagogiques des formateurs par eux même et par les organisations, entreprises, centres de formation continue, ainsi que la gestion et la reconnaissance de ces compétences ;
- développer les compétences pédagogiques fondamentales des formateurs d'adultes par des formations plus adaptées, se centrant sur le transfert des savoirs pédagogiques ;
- développer l'accessibilité de la formation de formateurs d'adultes par des formations multimodales et des ressources médiatisées en ligne sur ce noyau de compétences.

La définition du projet s'est basée sur **une analyse de besoins** authentique et adéquate, s'appuyant sur les connaissances (nombreuses études européennes sur le sujet), les savoir-faire et les pratiques existants, particulièrement ceux liés au métier de formateur de la formation professionnelle continue en Europe, dans des structures et des champs professionnels variés.

Les **données recueillies** ont permis de dresser un **diagnostic détaillé** qui est venu valider les constats et besoins repérés en amont et a contribué à définir les objectifs opérationnels du projet.

SUR LES CIBLES DU PROJET AU NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL, NATIONAL, EUROPÉEN

- Etudiants
- Equipes enseignantes, chercheurs
- Personnels administratifs
- Professionnels associés
- Etablissements
- Parties prenantes
- Systèmes

DÉTERMINER LES INDICATEURS

- Réalistes
- Quantitatifs
- Qualitatifs
- Précis



IDENTIFIER LES OUTILS D'ÉVALUATION ASSOCIÉS

- Questionnaires
- Entretiens
- Tests de compétences
- Evaluations
- Grilles d'observation
- Groupes de discussion

DÉTERMINER LE SEUIL DE RÉUSSITE DU PROJET

- Etat des lieux initial précis
- Critères de réussite
- Objectifs chiffrés de réussite

L'impact est l'effet qu'ont l'activité réalisée et ses résultats sur les personnes, les pratiques, les organisations et les systèmes. La diffusion et l'exploitation des résultats peuvent contribuer à maximiser l'effet des activités réalisées de manière à ce qu'elles aient un impact sur les participants immédiats et sur les partenaires au cours des années à venir. Les avantages pour les autres parties prenantes doivent également être pris en considération afin de tirer le meilleur parti du projet.

Dès la candidature, vous et vos partenaires définissez les impacts attendus de votre projet au regard des besoins et objectifs identifiés.

Vous définissez les impacts attendus sur les individus, les établissements, les systèmes, au niveau local, régional, national et européen.

Un véritable dispositif d'évaluation et de mesure des impacts doit être défini dès la candidature et mis en œuvre dès le début du projet : ceci grâce à des indicateurs et des outils adaptés à votre projet. Les indicateurs sont des signes vérifiables et mesurables qui fonctionnent par comparaison à une situation de référence (situation de départ), ils peuvent être quantitatifs ou qualitatifs. Ils permettent de mesurer les progrès, de vérifier que les activités mises en place ont bien répondu aux objectifs fixés au début du projet.

CONSEILS

- Veillez à utiliser des indicateurs SMART : Spécifiques, Mesurables, Accessibles, Réalistes, Temporels.
- Il est important de caractériser la situation de départ grâce au diagnostic que vous aurez effectué en amont de votre projet. Cette situation de départ, avec ses indicateurs associés, vous permettra de fixer les valeurs cibles de réussite de votre projet. Exemple : si un de vos indicateurs consiste à mesurer, à l'issue de votre projet, le taux d'insertion de vos étudiants 6 mois après l'obtention du diplôme, il sera intéressant de savoir que ce taux est à 77% en début de projet et que vous souhaitez dépasser le seuil des 80% à l'issue du projet.

BONNE PRATIQUE

Afin d'évaluer les changements qualitatifs survenus au cours et à la suite d'un projet, l'association F3E a développé plusieurs outils dans le cadre d'approches dites « orientées changement » : un carnet de bord qui a pour finalité de garder trace des événements du projet et de noter les changements observés, il donne lieu à des échanges lors des rencontres transnationales ; un guide pour questionner les participants sur les changements observés ; un journal de suivi des changements qui propose de répartir les changements observés en fonction de domaines identifiés et de les relier aux différentes activités menées, caractérisant ainsi leur pertinence.

<https://f3e.asso.fr/boite-a-outils/>

VET4APPS « Strategic partnership to develop innovative VET open educational resources for mobile apps entrepreneurs »
porté par l'Université Lyon 1 Claude Bernard

Projet de partenariat stratégique de l'enseignement et la formation professionnels

Durée : 24 mois (septembre 2014 - août 2018)

Budget : 293 478 €

<http://www.vet4apps.eu>

<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplus-project-details/#project/2014-1-FR01-KA202-008702>

Alors que le secteur des applications mobiles est en plein développement, les entreprises européennes peinent à recruter des professionnels dotés de compétences adaptées. Pour répondre à ce défi, 5 structures issues de 4 pays européens se sont associées pour développer un programme de formation professionnelle centré sur les compétences en commercialisation et design au profit des professionnels du secteur : dans ce cadre, les partenaires ont conçu un MOOC (Massive Online Open Course).

Le matériel d'apprentissage a été développé de façon modulaire et sous la forme de **ressources éducatives libres** adaptées pour s'intégrer après le projet dans les programmes de formation interdisciplinaire et/ou transnationale à grande échelle. Non technique, cette formation, testée et évaluée par des apprenants



et des formateurs lors des six événements de dissémination qui se sont tenus pendant le projet, s'adresse à un large public sans qu'une formation spécifique en informatique ne soit requise (il ne s'agit pas de s'initier à la programmation, mais d'apprendre à imaginer des applications et à les vendre).

Le MOOC, développé dans les 4 langues du partenariat (anglais, français, slovène et grec), est déjà utilisé dans différentes formations de l'Université de Lyon (IUT, Licence professionnelle, Master) et de Ljubljana (Slovénie). L'inscription de cette formation dans les référentiels européens de compétences du secteur est un gage de **pérennité** de l'exploitation des ressources développées.

Dès la candidature, le partenariat a identifié les différents impacts attendus sur les différents **publics cibles** du projet (apprenants, formateurs, prestataires de formation professionnelle, entreprises). Pour mesurer ces impacts, il a été défini de manière détaillée un ensemble d'**indicateurs quantitatifs et qualitatifs** permettant de vérifier que les activités mises en place ont bien répondu aux objectifs fixés au départ.

Un rapport d'analyse de l'impact a été produit et annexé au rapport final du projet. Ce rapport, fondé sur une méthodologie d'analyse robuste, fait état des **différents impacts économiques et sociaux du projet au niveau local, régional, national et européen** ; il liste également les indicateurs pertinents qui permettront de mesurer à l'avenir **l'impact à long terme** du projet.

DÉTERMINER LES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION DE L'IMPACT

IDENTIFIER LES PÉRIODES ET LES MODALITÉS DE RECUEIL DES DONNÉES

- Calendrier / étapes
- Ressources humaines (internes/externes)
- Ressources matérielles et financières



3 DÉTERMINER LES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION DE L'IMPACT

INSCRIRE L'ANALYSE DANS LE PILOTAGE DU PROJET

- Amélioration continue
- Mesures correctives
- Diffusion, communication

PLANIFIER DES TEMPS EN COMMUN POUR ANALYSER LES DONNÉES

- Comparaison avec les effets attendus
- Pertinence
- Efficacité
- Efficience
- Utilité
- Cohérence
- Valeur ajoutée

Un véritable **dispositif d'évaluation et de mesure des impacts** suppose la mise en place d'un programme de travail clairement établi dès la candidature. Une fois identifiés les impacts attendus, les indicateurs et les outils idoines permettant de les caractériser, l'ensemble des partenaires du projet réfléchiront, d'une part, aux personnes ressources qui s'assureront de collecter les données, d'autre part, au calendrier de collecte, de mise en commun et d'analyse.

L'analyse de ces données doit se faire de façon collégiale avec l'ensemble des partenaires. A partir des éléments recueillis, vous pourrez porter un jugement quant aux attendus du projet : quels étaient les effets attendus ? Les critères de réussite que vous vous étiez fixés ont-ils été atteints ? Vous pouvez apprécier les effets de votre projet sur plusieurs critères : la pertinence par rapport aux objectifs fixés, l'efficacité au regard des activités menées, l'efficience au vu des ressources mobilisées, l'utilité par rapport aux besoins identifiés, la cohérence vis-à-vis d'autres actions, la valeur ajoutée du partenariat européen.

Au cours de votre projet, l'évaluation de l'impact réel vous permettra ainsi de :

- Vérifier la conformité avec les objectifs et les résultats visés ;
- Piloter votre projet, le réorienter à travers des actions correctives si nécessaires ;
- Communiquer sur les impacts réels de votre projet ;
- Convaincre les parties prenantes externes en vue d'assurer l'exploitation et la pérennité des résultats de votre projet.

CONSEIL

Soyez réaliste : vous devez être en capacité de mettre en œuvre les outils et méthodes de recueil choisis. Pensez ainsi au temps, aux ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à la collecte des données. Il n'y a pas de système « clé en main » : chaque projet est singulier.

BONNES PRATIQUES

- Faites appel à un évaluateur externe (prévoir des frais exceptionnels d'expertise).
- Profitez des réunions transnationales pour suivre les changements observés, les analyser et en garder trace.

INTENTS- « Partenariat stratégique pour la définition de la profession de professeur en arts du cirque et la reconnaissance de ses compétences » porté par la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC)

Projet de partenariat stratégique de l'enseignement et la formation professionnels

Durée : 36 mois (septembre 2014 - août 2017)

Budget : 366 177€

<http://www.fedec.eu/fr/articles/129-projet-intents>

<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplu-project-details/#project/2014-1-FR01-KA202-008774>

Rassemblant 33 partenaires issus de 12 pays européens (dont 29 centres de formation professionnels et écoles supérieurs en arts du cirque), le projet INTENTS a poursuivi les travaux engagés par la FFEC dans différents projets européens sur la question de la reconnaissance et l'évolution des compétences des professeurs en arts du cirque.

Le projet a notamment permis :

- D'élaborer trois manuels pédagogiques sur les thèmes de la verticalité, la pesanteur et la gravité sur la base de 3 sessions de formation pilotes auxquelles ont participé une vingtaine de professeurs des écoles européennes professionnelles et des artistes intervenants ;
- De développer une définition commune de la profession de professeur en arts du cirque à travers l'élaboration d'un référentiel



européen des compétences des professeurs d'arts du cirque ;

- De bâtir un guide d'ingénierie de formation continue modélisant un programme-type de formation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage destiné aux directeurs d'écoles de cirque désireux d'accompagner leurs professeurs dans leur développement professionnel.

Eu égard au grand nombre de partenaires associés au projet, le coordinateur a dès le début du projet mis en place **une série d'outils et d'instruments visant à assurer une coordination et un suivi adéquat des différentes phases du projet** : mise en place d'un comité décisionnel élargi représentant tous les partenaires, d'un comité décisionnel restreint (coordinateur + responsable de comité thématique), de comités thématiques (en fonction des structures responsables des différentes activités et productions) dont **un comité sur la qualité et les risques** en charge notamment d'établir les indicateurs permettant de mesurer les réalisations, les résultats et les impacts multiscales du projet.

La conception d'un dispositif robuste d'évaluation et de mesure des résultats et des impacts, a permis au projet de toucher les différents publics cibles visés. **L'impact du projet à long terme** est assuré notamment par la qualité de la **stratégie de dissémination, d'exploitation et de pérennisation des résultats du projet**. Les travaux sur la professionnalisation des professeurs en arts du cirque se poursuivent à travers le projet REFLECT déposé par la FFEC et financé par le programme Erasmus+ jusqu'à fin 2019.

FICHE N°4

ÉTABLIR UN PLAN DE DIFFUSION

IDENTIFIER LES INFORMATIONS À DIFFUSER

- L'existence du projet
- Le partenariat
- Les résultats
- Les impacts, etc.

DÉFINIR LES CIBLES DE DIFFUSION

- Grand public
- Utilisateurs finaux
- Parties prenantes
- Responsables politiques, institutionnels

DÉFINIR LES INDICATEURS DE DIFFUSION

- Diversité des profils atteints
- Visibilité sur les réseaux sociaux
- Nombre de visites sur un site internet
- Nombre de participants à un événement
- Couverture médiatique

IDENTIFIER LES MESSAGES CLÉS EN FONCTION DES CIBLES

- Faire utiliser
- Faire comprendre
- Faire participer
- Faire savoir, etc.



DÉFINIR LES SUPPORTS DE DIFFUSION (EXISTANTS/ À CRÉER)

- Communication scientifique écrite/orale
- Brochures
- Vidéos
- Interviews
- Affiches, etc.
- Prévoir des traductions

CARTOGRAPHIER LES CANAUX ET RÉSEAUX QUI SERONT SOLlicitÉS

- Médias ciblés
- Médias grand public
- Colloques
- Réseaux professionnels
- Associations professionnelles
- Événements de dissémination
- Réseaux sociaux

On entend par **diffusion** un processus planifié de communication d'informations, la plus large possible, sur les résultats du projet et les initiatives menées dans ce cadre. Pour assurer la diffusion efficace des résultats, il convient de mettre en place un plan approprié en début de projet, pour une diffusion à la fois pendant et après la période de financement.

Celui-ci doit préciser :

- Quoi ? Quels messages, quelles informations vais-je diffuser ?
- Pourquoi ? Quel est l'objectif de la diffusion de telle information ?
- Comment ? Quel support de diffusion vais-je utiliser pour telle information ?
- Quand ? A quelle étape de mon projet vais-je diffuser telle information ?
- A qui ? Quelle sera la cible de la diffusion de telle information ?
- Où diffuser ? Quel canal vais-je choisir pour diffuser telle information, à tel groupe cible ?

Un plan de diffusion et d'exploitation de qualité doit inclure des objectifs mesurables et réalistes ainsi qu'un calendrier détaillé, et planifier les ressources pour les activités à réaliser.

Le programme Erasmus + finance des « évènements de dissémination » qui vous permettront de communiquer sur les activités et résultats de votre projet et de créer ainsi davantage de synergies entre acteurs et parties prenantes. Les coûts associés aux activités de diffusion sont variables d'un projet à l'autre en fonction notamment des compétences dans les équipes du projet. Hormis le financement spécifique pour les « évènements de dissémination », les frais liés aux activités de diffusion et de promotion de votre projet seront engagés sur le budget de mise en œuvre et de gestion de votre projet.

Tout matériel et outil de communication destiné à la promotion de votre projet, à l'information du public et à la diffusion des résultats doit porter le logo Erasmus+ défini par la Commission européenne. Les mentions obligatoires et les logos Erasmus+ à utiliser sont accessibles via le site Penelope+ :

https://www.erasmusplus.fr/penelope/pages/18/identite_visuelle

CONSEIL

Il est essentiel de distinguer les messages qui relèvent d'une communication grand public de ceux qui s'adressent à un public ciblé. En fonction de la cible et de l'objectif de la communication (faire savoir, faire utiliser, faire participer, etc.) les messages seront adaptés au regard du contenu, du support de communication utilisé et du canal de diffusion choisi.

BONNES PRATIQUES

- Saisissez l'opportunité de journées d'études, de colloques et de publications scientifiques ou encore d'évènements grand public (#erasmusdays, Fête de la science, Le joli mois de l'Europe, etc.) pour promouvoir votre projet, ses résultats et ses impacts.
- Traduisez les productions et les éléments de communication en plusieurs langues en plus de l'anglais.
- Prévoyez un kit de communication à destination de chacun de vos partenaires : outils de communication, éléments de langage, charte graphique, logo Erasmus +, etc.
- Cartographiez les réseaux de chacun des partenaires : réseaux de la coopération, réseaux de la francophonie, réseaux européens, réseaux professionnels, réseaux d'alumni, etc... Ceux-ci pourront être sollicités à différentes étapes du projet en fonction des messages que vous souhaitez délivrer.
- Identifiez les forces dans les équipes du projet : video, réseaux sociaux, photographie, etc.

PROJET



EQAMOB - « European Quality Assurance for in company learning mobility for apprentices » porté par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA- dorénavant CMA France)

Projet de partenariat stratégique de l'enseignement et la formation professionnels

Durée : 36 mois (septembre 2014 - août 2017)

Budget : 353 671,18 €

<http://www.euroapprenticeship.eu/fr/information-sur-eqamob-co-1.html>
<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplus-project-details/#project/2014-1-FR01-KA202-008745>

Rassemblant 8 partenaires (membres du réseau « Euroapprentissage ») issus de 6 pays européens, le projet EQAMOB a permis de concevoir, mettre en œuvre et diffuser un cadre d'assurance qualité des parcours de mobilités apprenantes en entreprise visant à favoriser la mobilité européenne des apprentis en impliquant mieux les chefs d'entreprises. Dans cette optique, le projet a :

- Développé, mis en œuvre et expérimenté un ensemble d'outils à

destination des entreprises afin de les sensibiliser et les aider à accueillir et/ou envoyer des apprentis en mobilité européenne ;

- Conçu un dispositif de labellisation pour les entreprises ayant mis en œuvre ces outils dans le cadre d'envoi et/ou d'accueil d'apprentis en mobilité (depuis la création du label près de 1000 entreprises ont été labellisés).

Un plan de dissémination et d'exploitation des résultats détaillé

(identification des cibles de diffusion, création de différents supports de communication multimédias s'appuyant sur une identité visuelle conçue au cours du projet, organisation d'un événement de dissémination national dans chaque pays partenaire et d'un événement de dissémination européen) a été défini **dès la candidature** par l'ensemble des partenaires qui ont valorisé le projet et ses réalisations au sein de leurs réseaux. Une conférence finale intitulée « Mob'Innov », co-organisée avec deux autres projets européens (financés par le programme Erasmus+) en mai 2017, a permis de donner une **visibilité importante** aux travaux menés.

Les outils développés dans le cadre du projet EQAMOB ont tous été diffusés sur le site du réseau EuroApprentissage, réseau qui rassemble plus de 450 structures (chambres consulaires, organismes de formation, organisations professionnelles, autorités locales, régionales et nationales, etc.) actifs dans le champ de la mobilité des apprentis en Europe. Grâce au réseau EuroApprentissage, le cadre d'assurance qualité et le label « EQAMOB&CO » sont déjà mis en œuvre aux niveaux européen, régional et local.

Les résultats du projet EQAMOB ont continué à être **valorisés après la fin du projet** notamment dans le cadre des travaux de l'alliance européenne pour l'apprentissage et du réseau européen ECVET (ECVET Secretariat).

Les réalisations du partenariat EQAMOB ont également été cités dans les travaux préparatoires de la Commission européenne ayant abouti à l'adoption en mars 2018 par le Conseil de l'Union européenne du « **cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité** » (ce cadre établit 14 critères qui déterminent ce qu'est un apprentissage efficace et de qualité et qui garantit non seulement l'acquisition de compétences spécifiques liées à l'emploi, mais aussi le développement personnel des apprentis).

PLANIFIER L'EXPLOITATION DES RÉSULTATS

INCLURE L'EXPLOITATION DES RÉSULTATS DANS LE PLAN DE DIFFUSION

- Faire utiliser/transférer
- Valoriser l'innovation
- Identifier les messages clés
- Identifier les cibles spécifiques



GARANTIR LA DISPONIBILITÉ DES RÉSULTATS MÊME APRÈS L'ARRÊT DES FINANCEMENTS

- Développer les idées de coopération
- Créer des synergies au niveau local ou sectoriel en fonction des agendas
- Chercher des financements additionnels
- Maintenir le contact avec les réseaux
- Faire vivre le site internet du projet
- Actualiser la documentation

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ ET LA DISPONIBILITÉ DES PRODUCTIONS AU PLUS GRAND NOMBRE

- Plateforme libre d'accès
- MOOC
- REL (Ressources Éducatives Libres)
- Licences ouvertes
- Licences Creative Commons

L'exploitation des résultats constitue :

- un processus planifié visant à transmettre les résultats positifs des projets aux décideurs appropriés dans des systèmes réglementés au niveau local, régional, national ou européen et,
- un processus planifié visant à convaincre les différents utilisateurs finaux d'adopter et/ou d'appliquer les résultats des projets. Dans le cadre du programme Erasmus +, il s'agit de maximiser le potentiel des activités financées, de façon à pouvoir utiliser les résultats au-delà de la durée de vie du projet.

Les résultats doivent être conçus de manière à pouvoir être adaptés aux besoins d'autres utilisateurs, transférés à de nouveaux domaines, prolongés au terme de la période de financement, ou utilisés pour influencer les politiques et pratiques futures. L'impact de votre projet n'en sera ainsi que plus large. Les partenaires doivent alors veiller à ce que les résultats du projet soient accessibles au plus grand nombre et donc publiés sous licence ouverte.

La diffusion et l'exploitation des résultats sont des concepts distincts mais étroitement liés. L'exploitation doit ainsi faire l'objet d'activités clairement définies dans le plan de diffusion, vous vous assurez ainsi de la **pérennité** de votre projet, c'est-à-dire de sa capacité à se poursuivre et à utiliser ses résultats au-delà de la période de financement.

CONSEILS

- Utilisez des licences ouvertes tels que les licences Creative Commons : elles permettent aux publics d'utiliser vos résultats, sous certaines conditions et selon vos préférences.

<http://creativecommons.fr/>

- Identifiez dès le début du projet, le service ou la personne ressource qui continuera d'actualiser la documentation sur votre site, d'alimenter les réseaux sociaux, etc., même après l'arrêt des financements.

BONNES PRATIQUES

- Consultez les priorités nationales, régionales (plans, schémas régionaux) : vous pourrez nouer de nouvelles collaborations et créer des synergies avec votre projet en fonction des agendas.
- Pensez le potentiel de réutilisation de vos résultats dès la conception des productions.
- Rejoignez la communauté en ligne Open Education Europa, lancée par la Commission européenne, pour partager vos idées et méthodes innovantes pour un apprentissage plus efficace, intéressant, et stimulant.

<https://www.openeducationeuropa.eu/>

TICS- « TIC dans l'accompagnement socio-éducatif pour combattre le décrochage scolaire » porté par l'Institut Corse de Formation et Recherche en Travail Social, Médico-Social et Sanitaire (IFRTS Corse)

Projet de partenariat stratégique de l'enseignement et la formation professionnels

Durée : 24 mois (septembre 2015 - août 2017)

Budget : 261 969 €

<https://www.ticsproject.com>

<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplu-project-details/#project/2015-1-FR01-KA202-015032>

Sur la base d'un travail de recherche-action, les partenaires du projet TICS (7 organisations issues de 6 pays européens) ont développé et expérimenté des méthodes et outils (rapports d'étude, malles et kits pédagogiques, plateforme de communication virtuelle intégré au site du projet, etc.) visant à former les professionnels du secteur socio-éducatif aux nouvelles technologies et aux possibilités que ces technologies offrent dans leur travail d'écoute et d'accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés scolaires ou en situation d'exclusion économique et sociale.

Au cours du projet, et au-delà, des ateliers pilotes de formation/ accompagnement, des **partenariats locaux stratégiques** ont été créés, ayant abouti à l'organisation de tables rondes, de rencontres locales, d'événements locaux de communication, ainsi qu'à une



participation active des parties prenantes au développement et à l'expérimentation des productions intellectuelles du projet (implication de 705 jeunes européens de 15 à 25 ans et de 364 professionnels).

L'ensemble des partenaires du projet a mené un travail important de **communication/dissémination** particulièrement large des résultats du projet dans leurs territoires et réseaux respectifs. Différentes alliances éducatives locales (partenariats publics/privés) autour des enjeux liés à la persévérance scolaire ont notamment émergé pendant et après le projet.

Les outils et les approches pédagogiques TICS développés ont d'ores et déjà été **intégrés** dans les programmes de formation des partenaires du projet.

La **pérennité** des productions développées par le projet est assurée par :

- La disponibilité de l'ensemble des résultats du projet sur la plateforme TICS ;
- Le haut niveau de **transférabilité** des productions et approches développées (facilité d'appropriation et d'utilisation des outils, rapidité de mise en œuvre, aspect ludique des outils de formation proposés, complémentarité entre les outils utilisables à un niveau individuel et/ou collectif, etc.)

Il est prévu d'autre part que les partenaires continuent à recueillir des informations auprès de leurs réseaux sur l'utilisation des produits développés; une dissémination continue de la méthodologie et des produits TICS sera ainsi assurée garantissant **un impact à long terme du projet.**



La boîte à outils



Le guide du programme Erasmus + présente en annexe un guide sur la diffusion et l'exploitation des résultats : vous y retrouverez les définitions des termes utilisés (diffusion, exploitation, résultats, impacts, pérennité) ainsi que des explications sur la manière dont les activités de diffusion et d'exploitation des résultats contribuent aux objectifs du projet

https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/programme-guide_fr



Qualitatif versus quantitatif ?

Lors des évaluations que vous mènerez dans le cadre de votre projet :

- Si vous souhaitez explorer, décrire, recenser, identifier toutes les composantes d'une situation, optez pour une méthodologie qualitative => entretiens, focus groups, etc.
- Si vous souhaitez mesurer, vérifier, hiérarchiser, segmenter, avoir une vision représentative de la situation, optez pour une méthodologie quantitative → questionnaires structurés, fermés, etc.

N'oubliez pas : les deux méthodologies se complètent afin d'avoir une évaluation la plus complète.



Evaluation quantitative :

Des logiciels existent pour créer vos questionnaires, collecter les données et les analyser : Google Forms, LimeSurvey (propose une version gratuite), Sphinx, etc. Vérifiez auprès de votre établissement les solutions disponibles acquises.



Evaluation qualitative :

- Le F3E met en ligne une boîte à outils pour le suivi et l'évaluation de projet dans le cadre des « approches orientées changement » (<https://f3e.asso.fr/article/1674>) :
 - Canevas pour formaliser un dispositif de suivi-évaluation
 - Outils de collecte d'information
 - Outils et démarche pour l'analyse des données recueillies
- Le F3E et France Volontaires ont réalisé un guide méthodologique pour évaluer l'impact de la mobilité internationale de jeunes partis en volontariat. Cet outil propose des grilles de questions évaluatives pour les jeunes, leurs accompagnateurs, les collectivités territoriales, les territoires et leurs acteurs. Une source d'inspiration ...

Cossé, T., de Reviere, B. (dir.) (2017). *Évaluer l'impact d'un projet de mobilité internationale de jeunes en volontariat, dans l'action extérieure des collectivités territoriales*, Repères Sur Paris : F3E

https://f3e.asso.fr/media/transfer/doc/reperes_sur_mobilite_jeunes_vf.pdf

- AKI est un projet européen, financé par le programme Erasmus+ Jeunesse, qui a produit un guide de 5 compétences transversales développées en mobilité internationale. Il propose un kit d'outils de valorisation de ces compétences : questionnaires d'auto-évaluation du jeune, questionnaires à destination des tuteurs accueillant les jeunes, tableau de scoring pour traiter chaque questionnaire de façon quantitative, un outil visuel de valorisation des compétences.

<https://www.aki-mobility.org/fr/les-travaux/kit-doutils-de-valorisation/>



• Un guide d'évaluation des compétences transversales a été réalisé dans le cadre de l'agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes (AEFA). Il s'appuie sur un référentiel de douze compétences transversales, en concordance avec le socle de connaissances et de compétences professionnelles. Grâce à une méthodologie innovante et des expérimentations conduites sur les territoires, ce guide propose un processus d'évaluation de ces compétences à l'aide notamment d'une carte de visualisation des compétences transversales.



Traiter les données textuelles (entretiens, questionnaires ouverts, etc.) :

Les méthodologies d'analyses factorielles et d'analyses de données textuelles vous permettront de traiter les données qualitatives de vos entretiens, questionnaires, etc. en nombre : de nombreux logiciels existent pour effectuer des analyses qualitatives. Certains logiciels, payants, ont peut-être été acquis par votre établissement (Alceste, Sphinx, Tropes, etc). Vous trouverez sinon sur internet des logiciels gratuits à disposition, dont les fonctionnalités et les degrés de prise en main varient.



Animer vos réunions de façon ludique sur la démarche d'évaluation

Strategic Design Scenarios et Quadrant Conseil, pour le ministère de la Transition écologique et solidaire, ont travaillé à un dispositif d'animation de la réflexion autour de la question de l'évaluation des politiques publiques : identification des freins qui limitent la mise en place d'une démarche d'évaluation, identification des leviers à actionner pour créer des conditions favorables. Ce dispositif a pris la forme d'un jeu de cartes: Evalophobia. Il permet ainsi, en début de projet, d'animer les discussions, de partager les points de vue et de prendre *in fine* des décisions sur la démarche d'évaluation à adopter. Les cartes de ce jeu spécialement conçu pour l'évaluation des politiques publiques peuvent s'adapter au contexte de l'évaluation de projets.

<http://www.sustainable-everyday-project.net/evalophobia/>





Candidater

Les +

- Prendre connaissance des critères d'évaluation sur Penelope+ : <https://www.erasmusplus.fr/penelope/>
- Inscrire la démarche d'évaluation de l'impact, de diffusion et d'exploitation des résultats dans une dynamique collective
- Distinguer les résultats des impacts, le court terme du long terme
- Distinguer l'évaluation du projet (contrôle qualité) de l'évaluation de l'impact
- Être précis, réaliste et exhaustif
- Être créatif : il n'y a pas de modèle « clé en main »
- Soigner la rédaction de TOUTES les parties
- Utiliser les outils mis en place par la Commission européenne :
 - La plateforme Erasmus + Project Results pour valoriser vos résultats : <https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>
 - La plateforme Open Education Europa pour partager vos ressources éducatives libres et vos méthodes pour un apprentissage innovant : <https://www.openeducationeuropa.eu/>
 - La plateforme EPALE pour valoriser vos projets, partager des ressources, des expertises, des actualités en lien avec l'éducation et la formation des adultes : <https://ec.europa.eu/epale/fr>

• Utiliser les outils mis en place par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

- Les #erasmusdays (10, 11 et 12 octobre 2019) organisés par l'Agence pour promouvoir les projets Erasmus +

<https://www.erasmusdays.eu/>

- Nos sites :

 CHOISIR	 DÉCOUVRIR	 S'INFORMER	 S'ENGAGER (PROS)
www.erasmusplus.fr	www.generation-erasmus.fr	www.agence-erasmus.fr	http://erasmusplus.fr/penelope
Portail Erasmus+ Education Formation & Jeunesse et Sport	Site destiné aux étudiants, jeunes actifs, apprentis et enseignants formateurs	Site institutionnel : vie de l'agence, programmes de mobilité, partenariats stratégiques	Plateforme de candidatures, espaces projets, conseils au montage de projets européens

- Nos réseaux sociaux :



TWITTER

#Erasmusplusfr

@ErasmusPlusFR

FACEBOOK

www.facebook.com/ErasmusplusFR

YOUTUBE

www.youtube.com/user/Lagence2E2F



TWITTER

#Erasmusplusfr

@gen_erasmus

FACEBOOK

www.facebook.com/GenerationErasmus

YOUTUBE

www.youtube.com/user/generationerasmus



© Agence Erasmus+ France / Education Formation
9 rue des gamins - CS 71965
33088 Bordeaux Cedex

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut

Octobre 2019

ISSN : 2554-0165

Imprimeur : BLF impression



